

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1999 B 05084

Numéro SIREN : 424 951 820

Nom ou dénomination : 2 B

Ce dépôt a été enregistré le 10/02/2021 sous le numéro de dépôt 6358

2B

Société par actions simplifiée au capital de 8.000 euros
Siège social : 7, rue Paul Bert – 92140 Clamart
424 951 820 R.C.S. Nanterre
(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES EN DATE DU 3 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt,
Le trois décembre, à 18 heures

LES SOUSSIGNES :

1. **La société Bee-Holding**, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1.000 euros, dont le siège social se situe 52 bis rue Lasègue – 92320 Châtillon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 890 074 719, représentée par M. Patrice de Blas, en sa qualité de Président,
2. **Monsieur Patrice de Blas**, né le 24 mai 1966 à Toulon, de nationalité française, demeurant au 52 bis rue Lasègue – 92320 Châtillon,

Les parties (1) et (2) étant ci-après collectivement désignées les « Associés ».

Les Associés sont titulaires de l'intégralité des actions de la Société ayant droit de vote,

Conformément à l'article 23 des statuts de la Société, les Associés, ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes dans le présent acte sous seing privé :

PREMIERE DECISION

(Prise d'acte de la démission de Monsieur Patrice de Blas de ses fonctions de Directeur Général de la Société)

Les Associés prennent acte de la démission de Monsieur Patrice de Blas de ses fonctions de Directeur Général de la Société à compter de ce jour et décident qu'il ne sera pas remplacé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

SECONDE DECISION

(Pouvoirs en vue des formalités)

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Bee-Holding.

Représentée par M. Patrice de Bias
Président



M. Patrice de Bias

